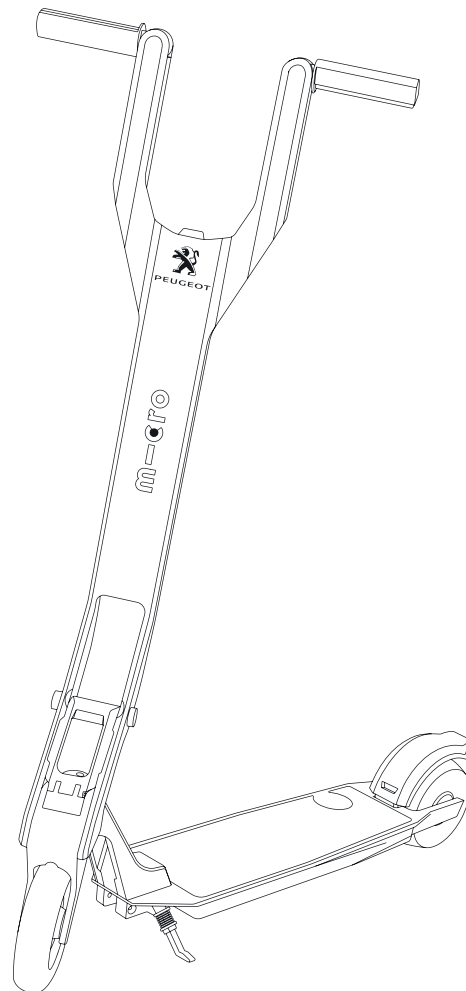


e-Kick

Mode d'emploi



PEUGEOT



Index

INTRODUCTION

AVERTISSEMENTS

GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE

PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE – CONSEILS D'UTILISATION

UTILISATION

Béquille

Pliage et dépliage

Mise en charge de la batterie et affichage du niveau de charge

Dispositif d'assistance électrique « Motion Control »

Trois programmes d'utilisation

Changement de programme d'utilisation

Connexion au Bluetooth de votre trottinette

Mise à l'arrêt de l'assistance moteur

ENTRETIEN

Entretien du bloc-batterie

Entretien du mécanisme de pliage

Entretien du levier de serrage rapide

Entretien des boutons-poussoirs

INFORMATIONS TECHNIQUES

CONSIGNES D'ÉLIMINATION

GARANTIE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES EUROPÉENNES



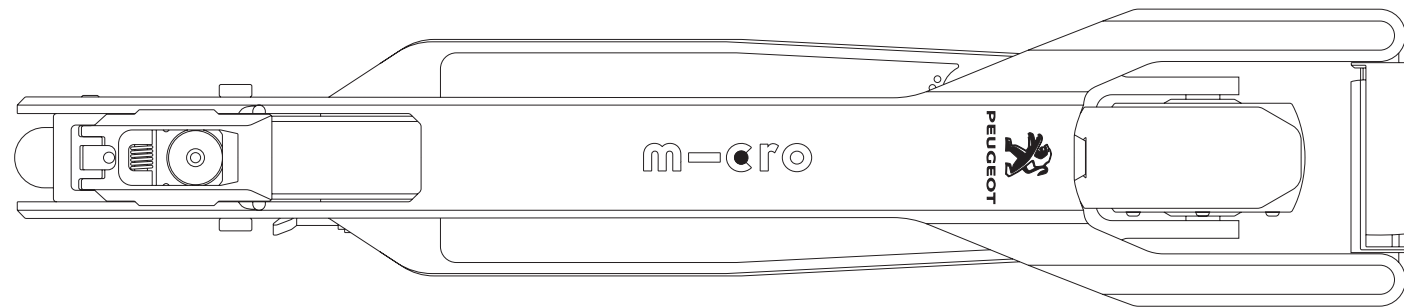
Introduction

Bienvenue dans la communauté **e-Kick**. Nous sommes convaincus que vous adorerez cette trottinette électrique – la plus innovante au monde.

Ce mode d'emploi contient les consignes les plus importantes. Il vous offre des astuces concernant l'entretien et l'utilisation de votre **e-Kick** et vous explique comment utiliser cet appareil en toute sécurité, et de manière à prolonger sa durée de vie.

Toutes les données se basent sur les spécifications techniques du produit au moment de la création du présent mode d'emploi. L'ensemble des modifications et ajouts effectués entre-temps ne sont pas inclus dans cette version. Vous pouvez trouver la dernière version de ce mode d'emploi en ligne, sur www.micro.ms.

Si vous avez des questions ou en cas de problème, notre réseau mondial de concessionnaires se fera un plaisir de vous aider. Veuillez contacter votre concessionnaire local et nous ferons de notre mieux pour vous fournir une assistance directe, dans les plus brefs délais.



Avertissement

- Veuillez noter qu'une période d'adaptation sera nécessaire pour vous habituer à vous déplacer à l'aide d'un dispositif d'assistance électrique. L'accélération et, par conséquent, l'effort moteur fournis sont bien plus importants que ceux d'une poussée du pied normale. Cette accélération inhabituelle peut entraîner le soulèvement de la roue avant et faire chuter les utilisateurs inexpérimentés. Soyez prudent au départ et veillez à toujours avoir suffisamment de place pour manœuvrer en toute sécurité. Ne vous penchez jamais en arrière lorsque vous utilisez la trottinette.
- Outre le freinage normal dû aux frottements, il est possible de freiner à l'aide du frein à pied de **l'e-Kick**. Celle-ci actionne un frein moteur électrique. Ce système améliore considérablement les performances et distances de freinage. Toutefois, veuillez noter que le frein moteur électrique ne fonctionne pas dans les cas suivants :
 - La batterie est déchargée et vous vous propulsez en avant à l'aide du pied.
 - La batterie est entièrement chargée, ce qui exclut toute régénération de l'énergie.
 - Les performances de freinage supplémentaires du frein moteur sont disproportionnées et réduisent considérablement la distance de freinage. Il est essentiel de garder ces informations à l'esprit, notamment si vous ne bénéficiez pas d'une assistance de freinage supplémentaire en raison des éléments susmentionnés.
- Utilisez toujours le frein de roue arrière pour ralentir et vous arrêter. Ne freinez jamais en mettant le pied au sol ! Vous activerez le dispositif d'assistance électrique « Motion Control » et ne vous arrêterez pas. Vous ne conduiriez pas une voiture en appuyant simultanément sur la pédale de frein et l'accélérateur !
- Respectez systématiquement les lois et réglementations nationales ayant trait au Code de la route et à la catégorie de véhicule concernée lorsque vous utilisez votre **e-Kick**. Vous avez la responsabilité de vous tenir informé(e) des lois et réglementations en vigueur dans votre pays, car ces dernières peuvent différer d'un pays à l'autre. Tout non-respect de ces consignes de votre part sera entièrement à vos risques et périls et n'engagera en aucun cas la responsabilité du fabricant.
- Nous vous demandons notamment de prendre note des consignes suivantes :
 - Il est interdit d'utiliser **l'e-Kick** sur la voie publique.

- L'utilisation du dispositif d'assistance électrique (cf. Dispositif d'assistance électrique « Motion Control ») sur le trottoir est prohibée.
- Ces usages présentent un danger pour vous-même et pour autrui ; de plus, ils sont illégaux dans de nombreux pays.
- Utilisez uniquement votre trottinette sur des surfaces sèches, propres et plates. En faire usage sur des surfaces mouillées peut s'avérer très dangereux et doit absolument être évité.
- Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre trottinette dans des conditions d'éclairage insuffisantes.
- Veillez à toujours porter un équipement de protection, notamment un casque qui vous protégera adéquatement contre les risques de traumatisme crânien.
- Le port de chaussures est obligatoire lorsque vous utilisez votre **e-Kick**.
- L'**e-Kick** a été conçue pour transporter une seule personne et supporter une charge maximale de 100 kg. Il est fortement déconseillé de l'utiliser à d'autres fins. Tout non-respect de cette consigne de la part de l'utilisateur sera à ses propres risques et périls.
- Les interventions visant à augmenter les performances ou la vitesse de **l'e-Kick** et les modifications des caractéristiques du produit donnent matière à des poursuites et seront punies par la loi. Elles entraîneront également l'annulation de la garantie.
- Prenez garde dans les descentes rapides ! Les performances de freinage ne sont pas suffisantes pour garantir la sécurité de l'utilisateur dans les descentes rapides, en pentes escarpées.
- Le frein s'échauffera s'il est utilisé en continu. Ne touchez pas le frein après l'avoir utilisé.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que le système de direction est correctement ajusté et que tous les composants de raccordement sont solidement fixés et en bon état.
- S'il pleut ou si la trottinette a été nettoyée, le freinage sera moins réactif en raison de l'humidité. Il est donc recommandé de tester les freins sur un terrain privé et sécurisé jusqu'à ce qu'ils fonctionnent comme prévu, après avoir nettoyé **l'e-Kick**.
- Il est défendu de stationner ou de ranger **l'e-Kick** dans des lieux de vie ou à proximité d'objets inflammables.
- Ne rechargez la batterie qu'à l'aide du chargeur fourni, à des températures comprises entre 5 et 35 °C.
- Ne laissez jamais la batterie sans surveillance lors de la mise en charge.
- Pour des raisons de sécurité, veillez à ce que la prise électrique soit correctement branchée et placez la batterie dans un endroit sec et bien ventilé lors de la mise en charge.
- Évitez tout contact du chargeur, de l'alimentation secteur et des câbles de connexion avec de l'eau, en raison du risque d'électrocution. Ne touchez pas l'équipement avec les mains mouillées.
- Vérifiez régulièrement la prise de branchement et le chargeur. S'ils sont endommagés, faites-les remplacer pour éviter les blessures corporelles et les dommages matériels.
- Utilisez uniquement la batterie fournie ou intégrée, ainsi que les pièces de rechange d'origine.
- Il est défendu d'utiliser **l'e-Kick** si la batterie n'est pas connectée, sous peine de détruire tous les composants électroniques.
- Ne tentez pas de réparer la batterie ou le chargeur vous-même.
- Conservez toujours la batterie à des températures comprises entre 5 et 35 °C.
- **L'e-Kick** n'est pas un jouet. Elle n'est pas conçue pour être utilisée par des enfants. Nous recommandons que les utilisateurs soient âgés de 18 ans au minimum.
- Sécurité des enfants et des personnes vulnérables :

- Pour des raisons de sécurité, les enfants de plus de 16 ans, les personnes dont les facultés physiques, mentales ou sensorielles sont limitées, ainsi que les personnes inexpérimentées ou peu compétentes ne peuvent utiliser cet appareil que sous la supervision d'une personne responsable ou après avoir appris comment l'utiliser en toute sécurité et compris les risques y étant associés.
- Il est défendu de laisser des enfants jouer avec cet appareil.
- Il est interdit de laisser des enfants entretenir ou nettoyer l'appareil sans supervision adéquate.
- Conservez les matériaux d'emballage hors de la portée des enfants.

Guide de démarrage rapide

- BATTERIE : À réception de la livraison, la batterie de l'**e-Kick** ne sera que partiellement chargée. Avant la première utilisation, chargez entièrement la batterie à l'aide du chargeur fourni.
- DÉPLIAGE : Les illustrations fournies sur l'emballage vous indiquent comment déplier l'**e-Kick**.
- L'appareil est livré prêt-à-l'emploi par le fabricant. Compte tenu des risques de vices potentiels résultant du transport et du stockage de l'appareil en transit, nous vous invitons à vérifier les points suivants avant votre première utilisation (ainsi qu'avant chaque usage):
 - LES FREINS : Vérifiez que les freins fonctionnent correctement. Vérifiez tout particulièrement si l'assistance électrique de freinage (le frein moteur) est active, car cette fonction ajoute considérablement à la puissance de freinage (cf. le chapitre Avertissement).
 - L'ÉTAT GÉNÉRAL : Inspectez votre **e-Kick** avant chaque utilisation, pour veiller à ce que les vis soient bien serrées et tous les autres composants solidement fixés.
 - MÉCANISME DE PLIAGE : Avant chaque utilisation, vérifiez que le levier bleu est bien enclenché.
 - BÉQUILLE : La béquille doit être correctement repliée sous la planche.
 - NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE : Contrôlez le niveau de charge de la batterie à l'aide de l'affichage à LED qui se trouve sur la planche.

*Si la batterie de l'**e-Kick** arrive en fin d'autonomie en raison d'une utilisation régulière de l'appareil, rechargez-la dans un délai de trois jours. Les mauvaises manipulations entraîneront l'annulation de la garantie!*

Prolongez l'expérience – Conseils d'utilisation

Protégez votre **e-Kick** des dommages inutiles pour en prolonger la durée de vie :

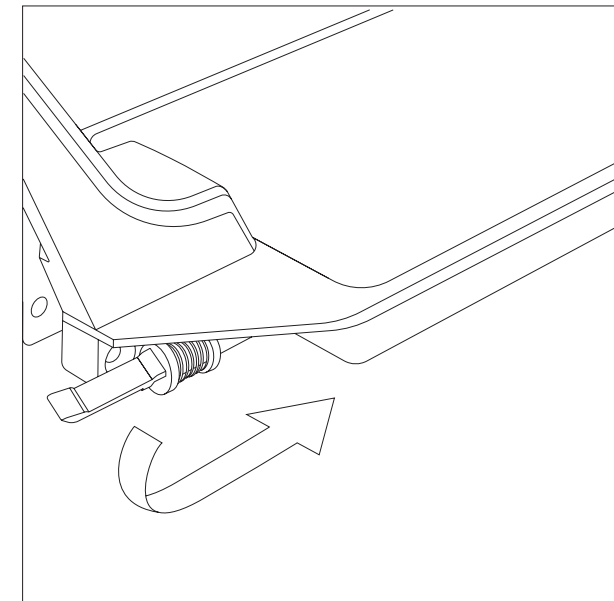
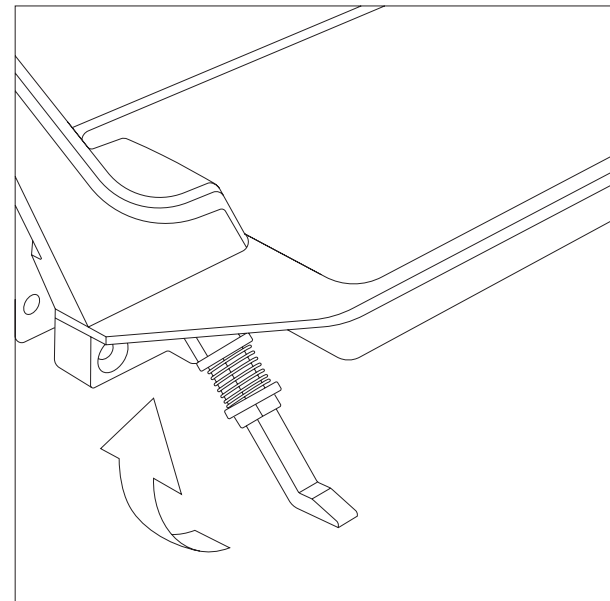
- Chargez entièrement la batterie à réception de votre achat.
- Si vous n'utilisez pas l'appareil, rechargez la batterie tous les trois mois.
- Si la batterie de l'**e-Kick** arrive en fin d'autonomie en raison d'une utilisation régulière de l'appareil, rechargez-la dans un délai de trois jours. Les mauvaises manipulations entraîneront l'annulation de la garantie !
- Les batteries sont sensibles au froid ou à la chaleur. N'exposez pas votre trottinette aux rayons du soleil ou à un environnement très froid. Conservez toujours l'**e-Kick** à des températures comprises entre 5 et 35 °C.
- Ne faites pas de sauts avec la trottinette, car les contraintes excessives peuvent entraîner des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie.
- Veillez à toujours éviter les nids-de-poule ainsi qu'à traverser les bordures et autres obstacles dans le sens perpendiculaire.
- L'**e-Kick** est résistant aux éclaboussures. Il est donc possible de l'utiliser occasionnellement sur des sols humides, sans endommager les composants électroniques. Toutefois, évitez tout contact avec l'eau.
- Ne tentez pas de réparer l'appareil vous-même. Veuillez contacter votre centre de service en cas de problème. La garantie sera automatiquement annulée si vous ouvrez la planche. Dans des cas individuels et dans le respect de certaines conditions préalables, Micro peut vous permettre d'ouvrir la planche après en avoir discuté avec vous.
- Il est défendu de personnaliser l'**e-Kick**. Outre la mise en péril de votre sécurité personnelle et de la sécurité d'utilisation, ces pratiques réduisent la durée de vie de votre appareil. De plus, elles entraîneront l'annulation de la garantie.

Utilisation

Utilisation de la béquille

L'**e-Kick** est munie d'une béquille. Elle se trouve sous la planche, à côté du mécanisme de pliage.

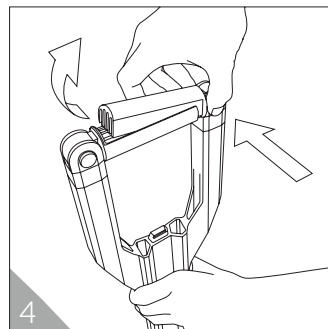
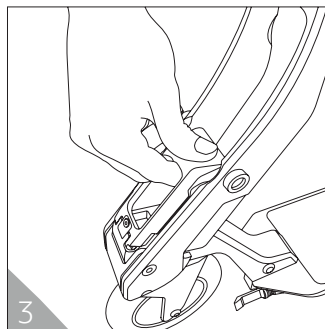
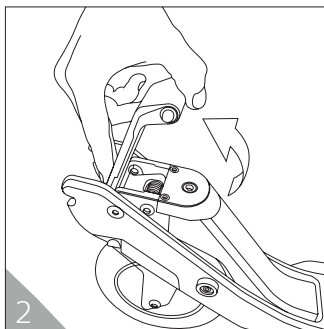
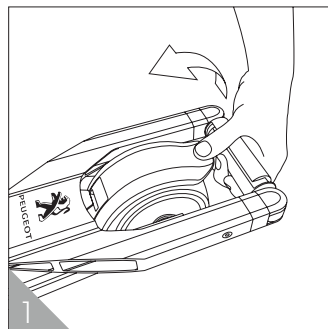
Repliez la béquille vers l'avant, de sorte à pouvoir la déplier de la pointe du pied si nécessaire.



Dépliage de l'e-Kick

Votre **e-Kick** vous sera fourni plié. Quelques étapes simples suffisent à le déplier. La méthode de dépliage de l'**e-kick** est détaillée ci-dessous :

1. Appuyez sur la pédale de frein arrière pour déverrouiller la languette de sûreté.
2. Faites pivoter le levier vers l'avant, afin de déverrouiller le mécanisme de dépliage et de déplier le bras.
3. Mettez le bras en position verticale pour verrouiller le mécanisme d'articulation et enfoncez les deux boulons argentés situés sur le levier bleu dans le bras (vous entendrez un clic lorsque le bras sera correctement verrouillé en position dépliée).
4. Appuyez successivement sur les deux boutons bleus situés sur la partie supérieure du bras, afin de déverrouiller et déployer les tiges de poignée. (Vous entendrez un clic lorsque les tiges de poignée seront verrouillées en position déployée.)

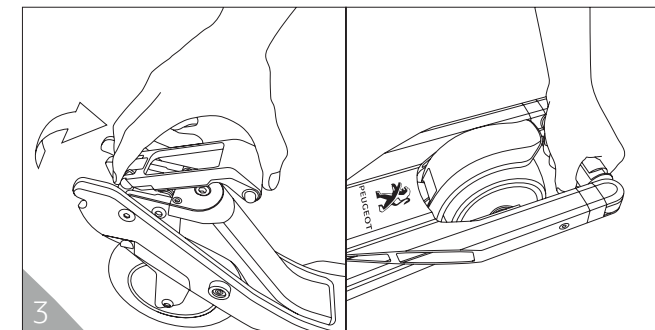
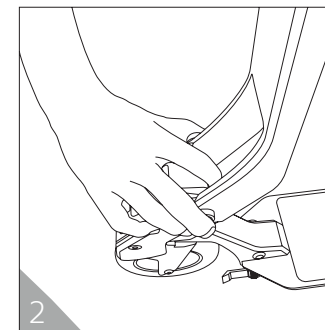
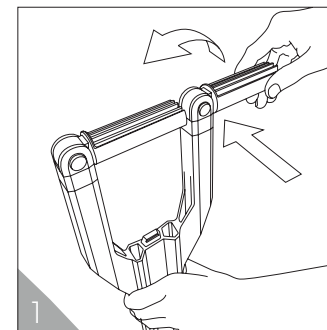


Veuillez garder les deux mains dans les positions indiquées sur les illustrations lors du pliage et du dépliage de la trottinette, jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée en position.

Pliage de l'e-Kick

L'**e-Kick** est aussi facile à plier qu'à déplier :

1. Appuyez sur les deux boutons bleus situés sur le dessus de la partie avant de la trottinette afin de déverrouiller les tiges de poignée et de les replier.
2. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs bleus situés sur le dessous de la partie avant de l'appareil, afin de déverrouiller le levier bleu.
3. Faites pivoter le levier bleu vers l'avant pour déverrouiller le mécanisme de charnière, puis repliez la partie avant de sorte qu'elle repose à plat contre la planche et que la languette arrière s'enclenche dans la pédale de frein.



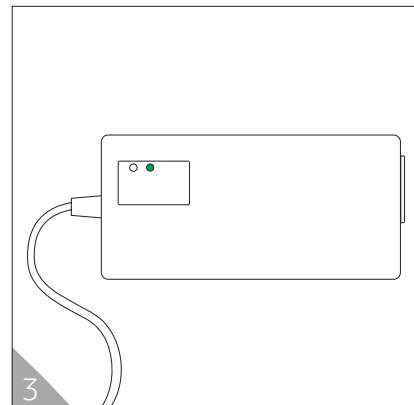
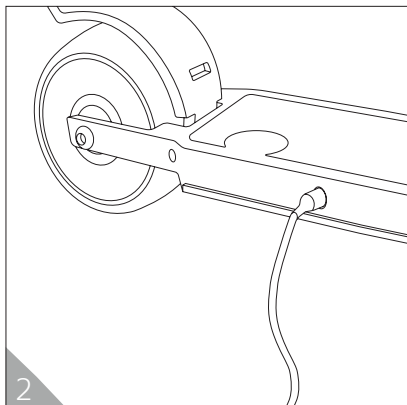
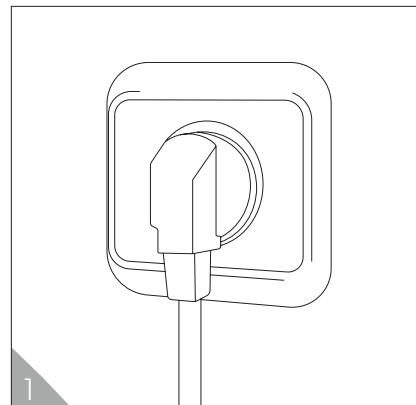
Veuillez garder les deux mains dans les positions indiquées sur les illustrations lors du pliage et du dépliage de la trottinette, jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée en position.

Mise en charge de la batterie et affichage du niveau de charge

Le processus de charge est détaillé ci-dessous :

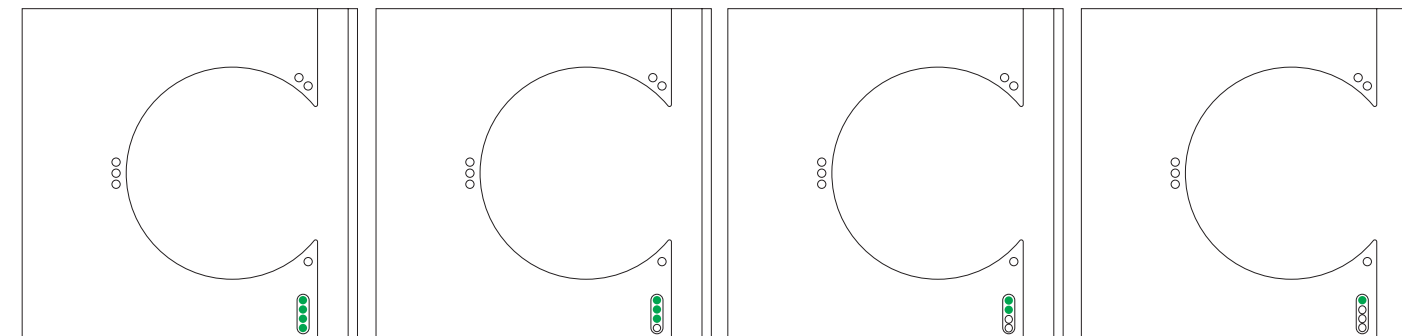
1. Connectez le chargeur à une prise électrique. Normalement, la LED du chargeur émettra un éclairage vert.
2. Si c'est le cas, connectez l'**e-Kick** au chargeur. La LED du bloc d'alimentation émettra un éclairage rouge (ce qui peut prendre quelques secondes) pour indiquer que le chargeur est bien connecté à la trottinette. De plus, les LED situées sur l'**e-Kick** émettront deux clignotements consécutifs indiquant que le processus de charge est en cours.
3. Une fois l'**e-Kick** entièrement chargé, l'affichage du chargeur émettra à nouveau un éclairage vert.

Faites tourner la roue arrière pour mettre la trottinette en marche, afin de vérifier le niveau de charge. Cette manœuvre vous permettra également de vérifier ce niveau durant le processus de charge.



Vérification du niveau de charge de la batterie de l'e-Kick

Les 4 LED situées sur la planche de l'**e-Kick** servent à indiquer le niveau de charge de la batterie, comme illustré ci-dessous :



4 LED allumées =
75 à 100 % de charge

3 LED allumées =
50 à 75 % de charge

2 LED allumées =
25 à 50 % de charge

1 LED allumée =
0 à 25 % de charge

*La LED fournit des informations lorsque le l'**e-Kick** n'est pas en « veille ». Pour désactiver le mode veille de l'**e-Kick**, il vous suffit de faire tourner la roue arrière.*

Vous pouvez également recevoir des informations concernant le niveau de charge (et la distance d'autonomie restante) sur votre smartphone, en téléchargeant l'application MyPeugeot depuis l'App Store (iOS) et Google Play Store.

(*)Veuillez noter que la mesure du niveau de charge dépend de l'intensité du courant. Étant donné que l'appareil est en charge au cours du trajet, l'affichage indique un niveau de charge plus faible qu'à l'arrêt.

Le dispositif d'assistance électrique « Motion Control »

Le dispositif d'assistance électrique « Motion Control » de l'**e-Kick** vous offre une expérience incomparable.

Vous trouverez ci-dessous des informations concises concernant le dispositif « Motion Control »:

- Le dispositif « Motion Control » s'active à partir d'une vitesse approximative de 5 km/h. En d'autres termes, l'utilisateur doit se propulser lui-même jusqu'à une vitesse de 5 km/h, avant que le dispositif d'assistance ne fasse effet.
- Plus la poussée du pied (l'impulsion) est vigoureuse, plus l'assistance fournie par le moteur est puissante et durable.
- Vous obtiendrez de meilleurs résultats en effectuant un nombre limité de poussées vigoureuses du pied qu'un grand nombre de petites poussées.

Veuillez noter qu'une période d'adaptation sera nécessaire pour vous habituer à vous déplacer à l'aide d'un dispositif d'assistance électrique. L'accélération fournie sera bien plus importante que celle d'une poussée du pied normale. Cette accélération inhabituelle peut prendre les utilisateurs de court. Montrez-vous extrêmement prudent lors de votre première utilisation de la trottinette et apprenez à freiner correctement à l'aide du frein à pied dès le départ.

Si vous ne ressentez aucune accélération, essayez de déclencher le dispositif d'assistance électrique en activant le mode Sport et en effectuant des poussées plus vigoureuses. Le dispositif « Motion Control » offre une assistance plus performante à des vitesses plus importantes. Essayez d'atteindre une vitesse plus élevée en effectuant des poussées plus vigoureuses et vous ressentirez une accélération plus importante.

Trois programmes d'utilisation

L'**e-Kick** offre trois programmes d'utilisation. Vous pouvez donc bénéficier d'une expérience optimale en utilisant le programme le mieux adapté à l'une des nombreuses situations auxquelles la trottinette peut être confrontée, tout en restant conforme aux lois en vigueur.

Programme d'utilisation	Positionnement sur le cercle de la planche	Nombre de LED qui clignotent lors de la sélection du nouveau mode	Puissance de la force	Vitesse max autorisée	
Mode ECO	O	1	250 Watt	15 km/h	
Mode STANDARD	OO	2	250 Watt	25 km/h	
Mode SPORT	OOO	3	500 Watt	25 km/h	

Pour des raisons de sécurité, utilisez uniquement le programme avec lequel vous vous sentez le plus à l'aise, tout en veillant à respecter les lois en vigueur dans votre pays.

- Roulez doucement lors de votre première utilisation, afin de vous habituer aux nouvelles sensations fournies par la trottinette. N'oubliez pas que plus vous allez vite, plus la distance de freinage augmentera.

- Veuillez également noter que les limites de vitesse et les restrictions en matière de puissance maximale autorisée dans le cadre de l'utilisation de véhicules à assistance électrique diffèrent selon les pays. Vous avez la responsabilité de vous tenir informé(e) de ces limites et restrictions et de les respecter.
- L'outil de réglage est muni d'aimants puissants. Veillez à ne jamais le placer à proximité d'appareils électroniques, tels que votre téléphone portable ou vos cartes de crédit, sous peine de les endommager.

Changement de programme d'utilisation

Changer de programme d'utilisation est un processus simple et rapide. Vous pouvez modifier le réglage en appuyant sur le frein plusieurs fois de suite ou vous servir de l'outil de réglage.

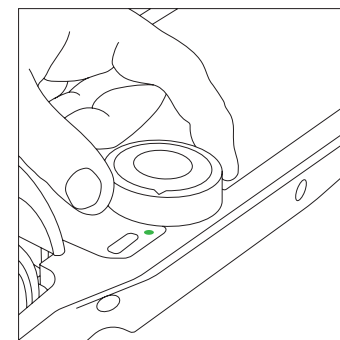
Changement de programme d'utilisation à l'aide de l'outil de réglage

Vous aurez besoin de l'outil de réglage inclus dans la livraison.

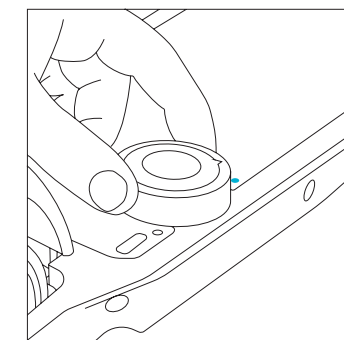
Placez l'outil de réglage sur la découpe circulaire située sur la planche. Il vous suffit d'aligner l'outil avec la pointe de flèche qui y est gravée.

Vous pourrez alors passer d'un programme à l'autre, en faisant tourner l'outil de réglage et en alignant la flèche sur les cercles vides. L'affichage à LED vous indiquera le programme sélectionné en émettant un clignotement de faible intensité pendant deux secondes, suivi d'un clignotement de forte intensité. Une seule LED clignotera pour le mode Eco, deux LED pour le mode Standard et trois LED pour le mode Sport.

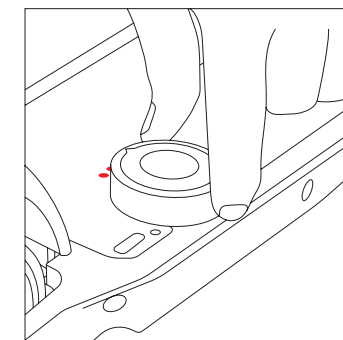
ECO



STANDARD



SPORT



Changement de programme d'utilisation par le biais du frein

Vous pouvez également changer de programme d'utilisation sans l'outil de réglage, en appuyant sur la pédale de frein plusieurs fois de suite.

Si vous appuyez à quatre reprises sur la pédale de frein, l'affichage à LED de la planche indiquera le mode sélectionné en faisant clignoter quatre fois le nombre de LED correspondant.

Si, par exemple, vous sélectionnez le programme 2 (le mode Standard), deux LED clignoteront pour indiquer que la trottinette est en mode Standard.

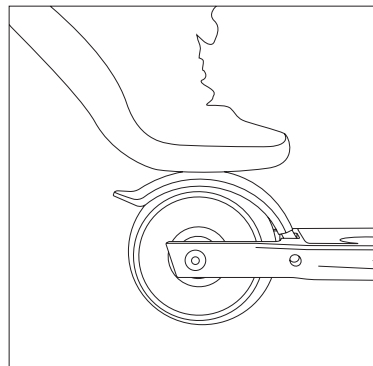
Vous pourrez alors changer de programme en appuyant à nouveau quatre fois sur le frein. Chaque fois que vous appuierez quatre fois sur la pédale de frein, la trottinette changera de programme.

Veuillez noter qu'il vous faudra recommencer à actionner la pédale de frein dans un délai de quatre secondes suivant la dernière séquence afin de changer de programme.

Par exemple :

- > 4 appuis sur la pédale de frein -> 2 LED clignotent -> 2 (mode Standard)
- > 4 appuis sur la pédale de frein -> 3 LED clignotent -> 3 (mode Sport)
- > 4 appuis sur la pédale de frein -> 1 LED clignote -> 1 (mode Eco)
- > 4 appuis sur la pédale de frein -> 2 LED clignotent -> 2 (mode Standard)

Si vous appuyez 3 fois de suite sur la pédale de frein, l'assistance moteur se mettra à l'arrêt et l'éclairage de l'affichage à LED sera réduit (cf. ci-dessous : « Mise à l'arrêt du moteur »)



Connexion au Bluetooth de votre trottinette

Vous pouvez connecter votre trottinette à votre téléphone portable en téléchargeant l'application MyPeugeot disponible sur l'App Store (iOS) ou sur Google Play Store.

Pour ce faire, veuillez activer le Bluetooth sur votre smartphone ou tablette, télécharger l'application et l'ouvrir sur votre appareil.

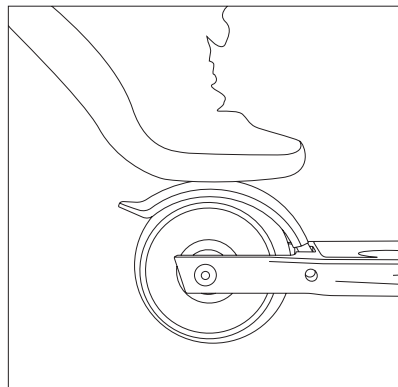
Pour connecter votre trottinette, appuyez quatre fois de suite sur le frein (comme pour changer de programme). La trottinette se mettra en mode connexion et cherchera les appareils Bluetooth à proximité. Elle restera en mode connexion pendant 30 secondes, afin de permettre à votre smartphone de la détecter. Dans l'application, cliquez sur le symbole de la trottinette ; l'application vous indiquera si la connexion a eu lieu.

L'e-Kick emploie le protocole Bluetooth Low Energy pour communiquer avec les smartphones.

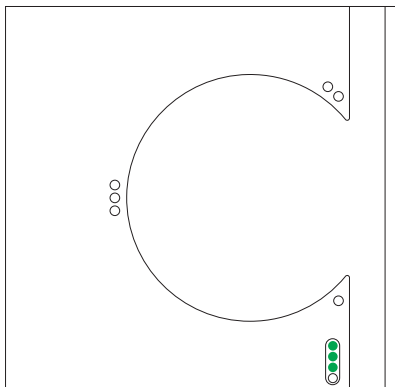
Mise à l'arrêt de l'assistance moteur

L'assistance moteur de l'**e-Kick** peut être arrêtée à tout moment, afin de vous permettre d'utiliser l'appareil comme une trottinette traditionnelle. Pour arrêter l'assistance moteur, appuyez brièvement sur la pédale de frein à trois reprises. L'éclairage de l'affichage à LED sera réduit pour indiquer l'arrêt de l'assistance moteur.

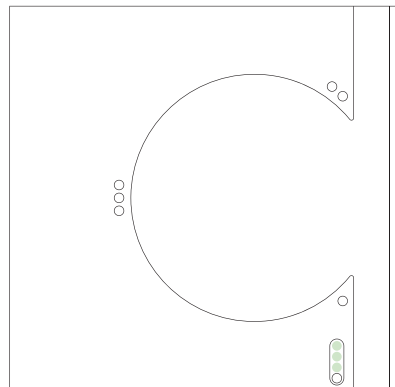
Appuyer **à 3 reprises**



EN MARCHÉ : l'éclairage des LED est intense



À L'ARRÊT : l'éclairage des LED est réduit



L'assistance moteur sera désactivée jusqu'à ce que l'utilisateur appuie à nouveau trois fois de suite sur le frein.

Entretien

Entretien du bloc-batterie

Veuillez suivre les consignes d'entretien suivantes pour assurer la longévité de votre bloc-batterie :

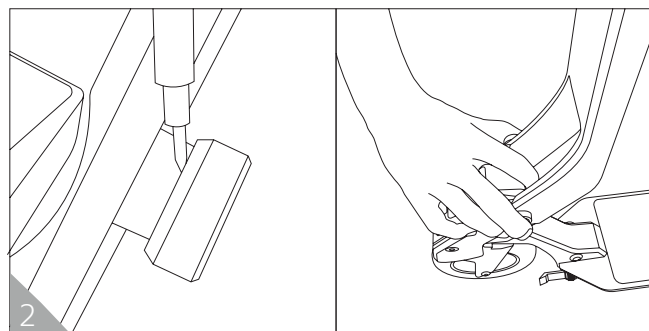
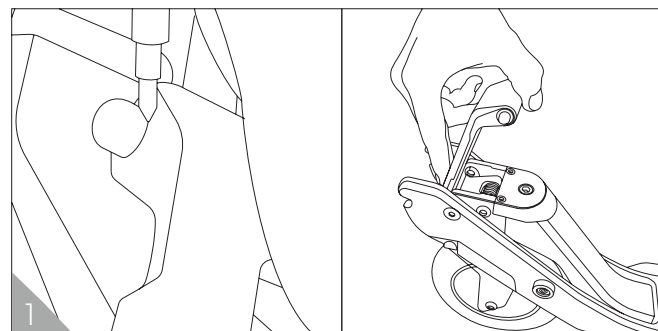
- Conservez toujours la batterie à des températures comprises entre 5 et 35°C.
- Chargez entièrement la batterie à réception de votre achat.
- Si vous n'utilisez pas l'appareil, rechargez la batterie tous les trois mois.
- Si la batterie de l'**e-Kick** arrive en fin d'autonomie en raison d'une utilisation régulière de l'appareil, rechargez-la dans un délai de trois jours.

Tous les dommages résultant du non-respect des consignes susmentionnées ne seront pas couverts par la garantie.

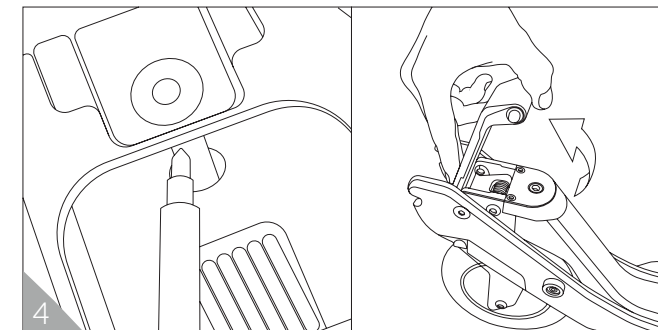
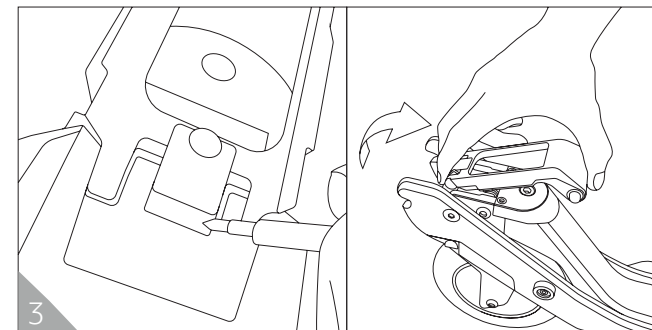
Entretien du mécanisme de pliage

Votre **e-kick** peut être replié. En raison de la charge habituelle, il se peut que les pièces pliantes deviennent légèrement rigides ou bruyantes. Afin de prolonger l'expérience fournie par votre trottinette, nous avons illustré ci-dessous la procédure à suivre pour éliminer ces bruits dérangeants et améliorer la fluidité du mécanisme de pliage, en quelques étapes simples :

1. Appliquez du lubrifiant sur les deux boulons argentés du levier pliant bleu et appuyez dessus à deux reprises pour bien répartir le produit.
2. Appliquez du lubrifiant sur les deux boutons-poussoirs bleus de la pièce pliante principale et appuyez dessus pour répartir le produit.

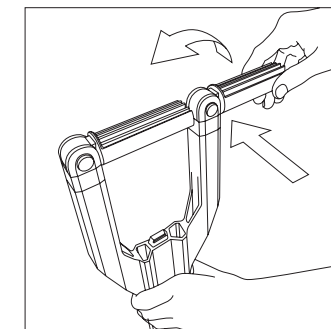
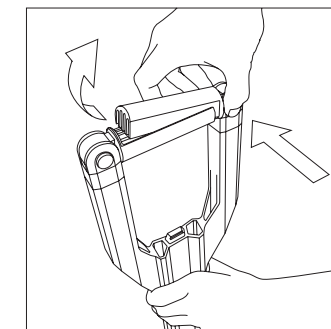
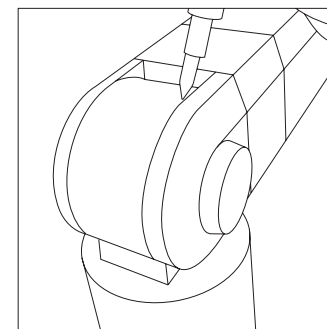


3. Appliquez du lubrifiant sur le ressort du levier pliant bleu et soulevez ce dernier à deux reprises pour répartir le produit.
4. Appliquez du lubrifiant sur l'axe central situé à l'intérieur du levier pliant bleu et soulevez ce dernier à deux reprises pour répartir le produit.



Entretien des tiges de poignée

Appliquez du lubrifiant dans la rainure de la zone pivotante des tiges de poignées, puis pliez/dépliez-les à deux reprises pour répartir le produit.



Caractéristiques

Légère	8,5 kilogrammes
Distance d'autonomie	10 à 15 kilomètres
Charge rapide	Recharge effectuée en 60 minutes
Vitesse	15 à 25 km/h
Puissance	250/500Watts
Freinage de récupération	Chaque freinage génère de l'énergie
3 programmes de vitesse	15 km/h - 250 W 25 km/h - 250 W 25 km/h - 500 W
Mise en marche / à l'arrêt de l'assistance	Appuyer 3 fois sur le frein pour mettre l'assistance ON/OFF
Roue noyau double	Noyau souple/carcasse dure
Mise en marche / à l'arrêt automatique	Le mode veille de la trottinette se désactive automatiquement
Résistance à l'eau	100 % résistante aux éclaboussures

Dimensions

Hauteur de la tige de poignée	950mm
Longueur hors tout	760mm
Dimensions une fois repliée	815 x 175 x 225 mm
Longueur de la planche (aire utilisable)	370mm
Largeur de la planche (point le plus large / le plus étroit)	138mm/120mm
Largeur de la tige de poignée	380mm

Matériaux

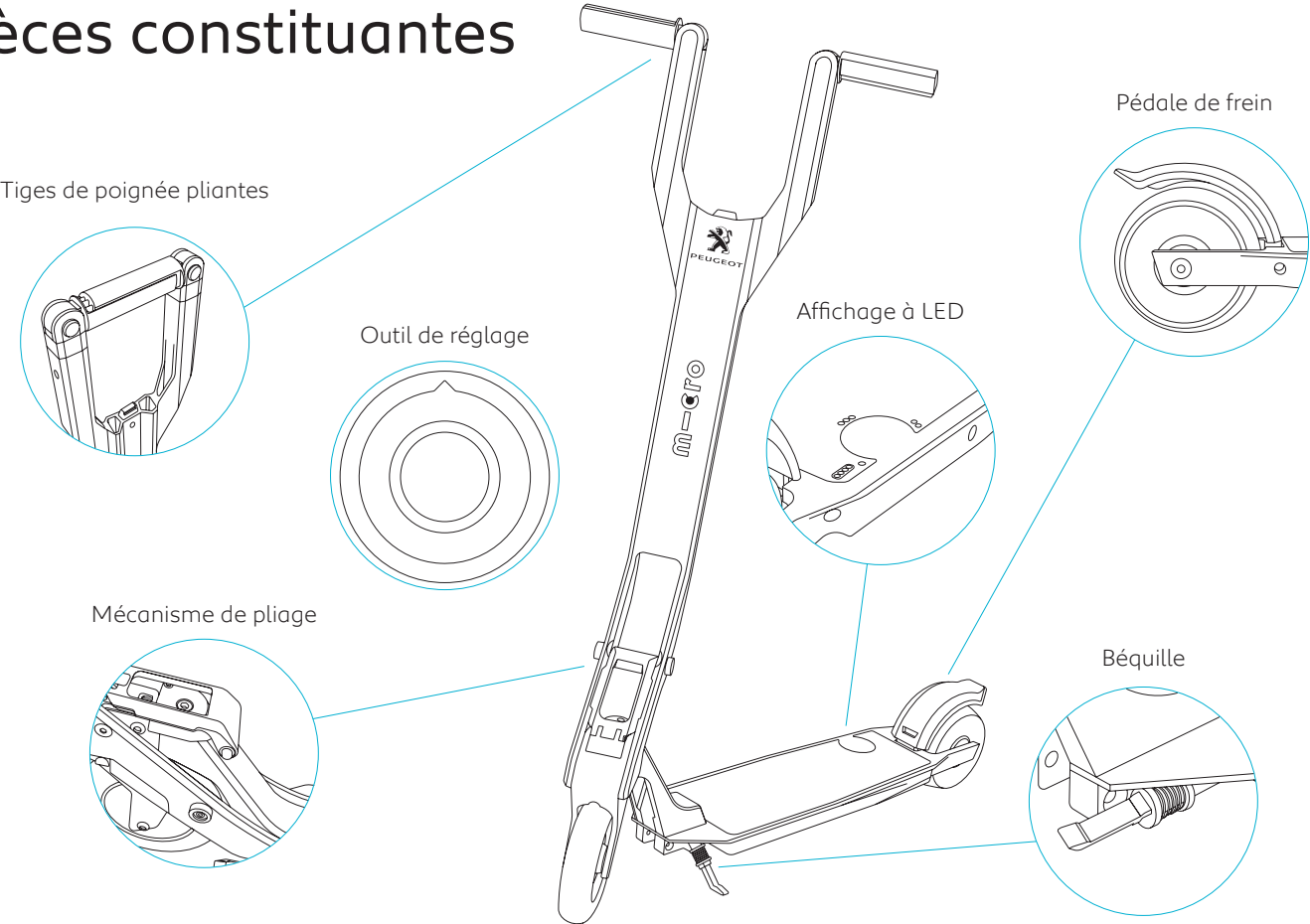
Corps de la trottinette	Alliage d'aluminium
Roue avant	Caoutchouc noyau double
Roue arrière	2 composants : moteur/pneu remplaçable
Moteur	Moteur CC sans balais
Planche	Aluminium monobloc (1 100grammes)
Bande antidérapante	Caoutchouc

Batterie

Technologie	Lithium-ion
Tension	36Volt
Capacité	2,5 Ah (= 90 watts heure = transportable en avion)
Temps de charge	60 minutes
Durée de vie	60 % de la capacité originale après un an (ou 1 000 cycles de charge)
Poids	700grammes
Affichage du niveau de charge	4 LED intégrées à la planche : 4 LED : 75 à 100 % de charge 3 LED : 50 à 75 % de charge 2 LED : 25 à 50 % de charge 1 LED : 0 à 25 % de charge
Type de cellule	Cellules Lithium-Ion
Configuration des cellules	10S1P (10 cellules)

Avertissement : La trottinette est équipée de batteries Lithium-Ion rechargeables. Il est défendu de charger des batteries n'étant pas prévues à cet effet.
Veuillez noter que la mesure du niveau de charge dépend du courant. Par conséquent, l'affichage en charge lors de l'utilisation de la trottinette indique toujours un niveau de charge plus faible qu'à l'arrêt.

Pièces constituentes



Consignes d'élimination

L'**e-Kick** est un choix respectueux de l'environnement. Pensez également à l'environnement lorsque vous éliminez votre trottinette et suivez les consignes suivantes à la lettre :

- Lors de l'élimination de l'**e-Kick** et des composants y étant associés (p. ex., la batterie), faites appel à une société agréée ou utilisez la déchetterie de votre localité.
- Respectez les réglementations actuellement en vigueur. Dans le doute, adressez-vous à la déchetterie de votre localité pour en savoir plus sur l'élimination de votre e-Kick dans le respect de l'environnement.



Ne pas jeter les batteries et appareils électriques avec les déchets ménagers.

Garantie

Nous vous offrons le service de garantie suivant :

- 2 ans de garantie sur les composants de la trottinette **e-Kick** : la planche, y compris l'ensemble avant et la pédale de frein. Les pièces d'usure, les petits composants et les vis sont exclus de la garantie.
- 1 an de garantie sur les composants électriques et électromécaniques, notamment le moteur et la commande moteur.
- 1 an de garantie sur la batterie (60 % de la capacité nominale d'origine) ou 1 000 cycles de charge (selon la première éventualité).

Portée des services de garantie

En vertu de la présente garantie, Micro s'engage à fournir les services suivants au cours des périodes de garantie respectives :

À l'entière discrétion de Micro, la réparation et le remplacement à l'aide de pièces ou composants équivalents (le modèle ou la couleur du remplacement peut différer de l'original).

Les services exclus de la garantie et faisant partie du domaine de compétences du concessionnaire ainsi que le nettoyage des trottinettes livrées sales seront facturés au tarif horaire usuel, auquel seront ajoutés les frais liés aux matériaux et au transport.

- Les services effectués en vertu de la garantie (réparation ou remplacement) ne prolongeront pas la garantie originale.
- Aucune revendication autre que celles susmentionnées ne s'applique.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant de ce qui suit :

- Les dommages attribuables à l'absence de mise en charge ou à la mise en charge en dehors des délais prescrits du bloc-batterie (cf. Entretien du bloc-batterie).
- Les dommages résultant du stockage, ainsi que de la mise en charge ou de la décharge de la trottinette à des températures non comprises dans la plage de valeurs prescrite à cet effet.
- Le mauvais usage, l'application inadéquate ou l'utilisation négligente de l'appareil (pour réaliser des sauts, par exemple).
- L'apport de modifications incorrectes par des tiers (p. ex., en ouvrant la planche).
- La mise en charge inadéquate de la batterie (p. ex., en chargeant la batterie à l'aide d'un chargeur autre que celui fourni).
- Le dépassement de la vitesse maximale de 40km/h ou l'utilisation de la trottinette dans des descentes rapides.
- Les modifications techniques de l'appareil réalisées sans l'accord du fabricant.
- La conversion ou l'installation ultérieure de pièces incompatibles ou non originales.
- Les pièces d'usure, telles que les bagues de roulement, les paliers à glissement, les boulons d'appui et les vis de butée, etc.
- La modification de la trottinette à l'aide de pièces ou composants tiers.
- L'absence d'inspection aux fins de la garantie au cours de la période adéquate.
- Les dommages résultant d'un ou de plusieurs réglages manquants ou incorrects, ainsi que de composants usés.
- Les problèmes résultant de chutes.

- Les dommages personnels et réels subis par des tiers dans le cadre de l'utilisation de la trottinette.
- Les dommages résultant de l'utilisation de produits d'entretien inadaptés, d'ustensiles inadéquats (tels que des nettoyeurs à haute pression) ou d'additifs inappropriés.
- Le prêt ou la location de l'appareil à des fins commerciales.
- Les travaux de révision ou autres résultant de l'usure, d'accidents, des conditions d'utilisation ou du non-respect des consignes du fabricant lors de l'utilisation de l'appareil.
- Les dommages imputables à la négligence de l'utilisateur en ce qui concerne la résistance à l'eau de l'appareil (l'**e-Kick** est résistant aux éclaboussures ; il n'est pas étanche).

Clause de responsabilité non partagée

En cas de nullité de l'une des dispositions de la présente garantie (avant ou après sa mise en vigueur) ou en cas de lacune à combler, les autres dispositions ne seront pas affectées. La disposition manquante ou frappée de nullité sera remplacée par une disposition dont l'intention et le but se rapprochent au mieux de l'original.

Droit applicable et compétence

En cas de litige résultant de la présente garantie (ainsi qu'en ce qui concerne son existence ou sa validité), les parties conviennent de se soumettre à la compétence exclusive du Tribunal du canton de Zurich. Le présent contrat d'achat est régi par le droit suisse, à l'exclusion du conflit de lois ainsi que de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

Déclaration de conformité aux normes européennes

Fabrication et documentation technique: Le directeur général de Micro Mobility Systems AG, Bahnhofstrasse 10, 8700 Küsnacht, Suisse: Wim Ouboter

déclare par les présentes que la trottinette électrique **e-Kick** se conforme aux dispositions des directives suivantes :

- La directive européenne relative à la sécurité des jouets (2009/48/CE).
- La directive européenne relative à la compatibilité électromagnétique (2004/108/EC).

L'e-Kick est habilitée à porter le marquage CE, comme illustré ci-dessous. Le fabricant confirme que l'**e-Kick** satisfait à toutes les exigences relatives au marquage «CE».



Küsnacht, Suisse, juin 2016

Micro Mobility Systems AG



Micro Mobility Systems Ltd.

Bahnhofstrasse 10
8700 Küsnacht
Switzerland
+41 (0) 44 910 11 22

www.micro.ms



PEUGEOT

Automobiles Peugeot

75 avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France
+33 (0)1 40 66 55 11

www.cycles.peugeot.fr